

Paris, le 11 juillet 2013

Mme REVELLAT Evelyne
Khepri Finance
129 bd Pasteur
94360 BRY SUR MARNE

N° de dossier : 13TEC04300.01

Merci de nous adresser les pièces réclamées avec l'original de ce courrier

Madame,

Après examen par la Commission de votre projet de formation intitulé :

Formation de Sophrologue Cycle Maître Praticien

du 21/09/2013 au 29/06/2014

Nous avons le plaisir de vous informer de notre engagement à financer cette formation, pour un montant total de 1000,00 Euros sous condition qu'elle respecte les textes réglementaires et statutaires.

Cette prise en charge représente notre participation aux frais suivants :

Frais Pédagogiques : 1000,00 Euros

Vous obtiendrez le remboursement de ces frais par virement bancaire sous réserve de nous adresser dès la fin de votre formation, en précisant votre numéro de dossier, la photocopie des pièces ci-dessous :

Attestation de présence et de règlement (jointe au formulaire) à faire compléter impérativement par l'organisme de formation

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Responsable du dossier
Hanane AYDID



N.B. : pour connaître le suivi de votre dossier, www.fifpl.fr rubrique "Services en ligne".

104 rue de Miromesnil 75384 Paris Cedex 08

Téléphone : 0155805072

www.fifpl.fr

Agréé par arrêté ministériel du 17 mars 1993 publié au J.O. le 25 mars 1993. SIRET : 398 110 965 00041